

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Mme Olga Bazusky (présidente du Comité)	X	
	Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët		X
	Ste-Sophie	M. Robert Proulx		X
	Ste-Sophie	M. André Boucher		X
	St-Jérôme	Mme Céline Mul		X
	Ste-Sophie	M. Ronald Gill		X
	Ste-Anne-des-Plaines	M. André Labelle	X	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	M. Claude Lamontagne (district #2)	X	
		M. Normand Aubin (district #6)		
	MRC de la Rivière du Nord	Mme Josée Yelle	X	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Mme Julie Boivin	X	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Bruno Allard		X
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan	M. Georges Raymond		X
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette		X
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal		X
		Mme Sylvie Roy Mme Julie Ouellet		X
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	M. Gilles Bertrand	X	
Représentant du milieu agricole	UPA	Mme Anne-Marie Alary		X
		M. Étienne Gauthier		X

WASTE MANAGEMENT :

M. Martin Dussault, directeur des affaires publiques
M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur
Mme Camille Montreuil, rapporteuse
Mme Anne Bélanger, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE
Lieu d'enfouissement technique de Waste Management, Sainte-Sophie
Rencontre virtuelle
8 septembre 2021, 19 h

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|---|
| 19 h | Mot de bienvenue |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour
Approbation du compte rendu (réunion du 17 juin 2021)
Publication dans le journal <i>Le Contact</i> |
| 19 h 10 | Action de suivi <ul style="list-style-type: none">• Suivi de la rencontre avec M. Berthiaume |
| 19 h 15 | Performance environnementale <ul style="list-style-type: none">• Eaux de lixiviation• Biogaz |
| 19 h 30 | Conditions du décret relatives aux biogaz |
| 19 h 40 | Projets environnementaux <ul style="list-style-type: none">• Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité• Projet de recherche scientifique sur la plantation des saules• Projet de marais filtrant |
| 19 h 55 | Pause |
| 20 h | Point statutaire – suivi des travaux de la zone 5B |
| 20 h 05 | Point statutaire – suivi sur la future zone 6 |
| 20 h 15 | Registre des plaintes |
| 20 h 20 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none">• Jeudi 2 décembre, à 19 h |
| 20 h 25 | Fin de la rencontre |

Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière
8 septembre 2021



Ordre du jour

- Approbation de l'ordre du jour et du dernier compte rendu
- Publication dans le journal *Le Contact*
- Action de suivi
- Performance environnementale
- Conditions du décret relatives aux biogaz
- Projets environnementaux
- Point statutaire - suivi des travaux de la zone 5B
- Point statutaire - suivi sur la future zone 6
- Registre des plaintes
- Divers et prochaines réunions



Publication dans le journal *Le Contact*

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Le 17 juin dernier, le Comité de vigilance s'est réuni virtuellement pour une seconde fois en 2021, afin d'échanger sur les suivis et la gestion reliés aux eaux.

D'abord, Waste Management (WM) a présenté les résultats du suivi environnemental des eaux réalisés lors des trois campagnes d'échantillonnage de 2020, en rappelant que ce suivi porte à la fois sur les eaux de surface (qui ruissellent sur le site) et sur les eaux souterraines.

En réponse aux questions des membres, des explications ont aussi été fournies sur le fonctionnement de la tranchée drainante, une infrastructure aménagée par WM en 2004; celle-ci joue le rôle d'une barrière pour empêcher que l'ancien site n'ait d'impact sur les eaux souterraines hors de la propriété. WM travaille actuellement au remplacement de certaines pompes de cette barrière, à des fins de maintenance.

Puis, WM a présenté les exigences liées aux eaux dans le décret d'autorisation de la future zone 6. Ces conditions incluent, par exemple, un suivi du ruisseau Castor, à proximité du site, afin de s'assurer que les opérations n'ont pas d'impact sur le débit des eaux à cet endroit.

Enfin, WM a informé les membres des différentes mesures mises en place sur la propriété pour s'adapter aux volumes d'eaux accrues à prévoir, en lien avec les changements climatiques. Ces mesures permettent, par exemple, de ralentir les débits d'eaux en provenance du site pour réduire l'impact sur les milieux environnants, et de traiter des quantités accrues d'eaux usées (lixiviats).

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org>

56 SEPTEMBRE 2021

Le Contact de chez nous



Page 4

Action de suivi

- Suivi de la rencontre avec M. Berthiaume

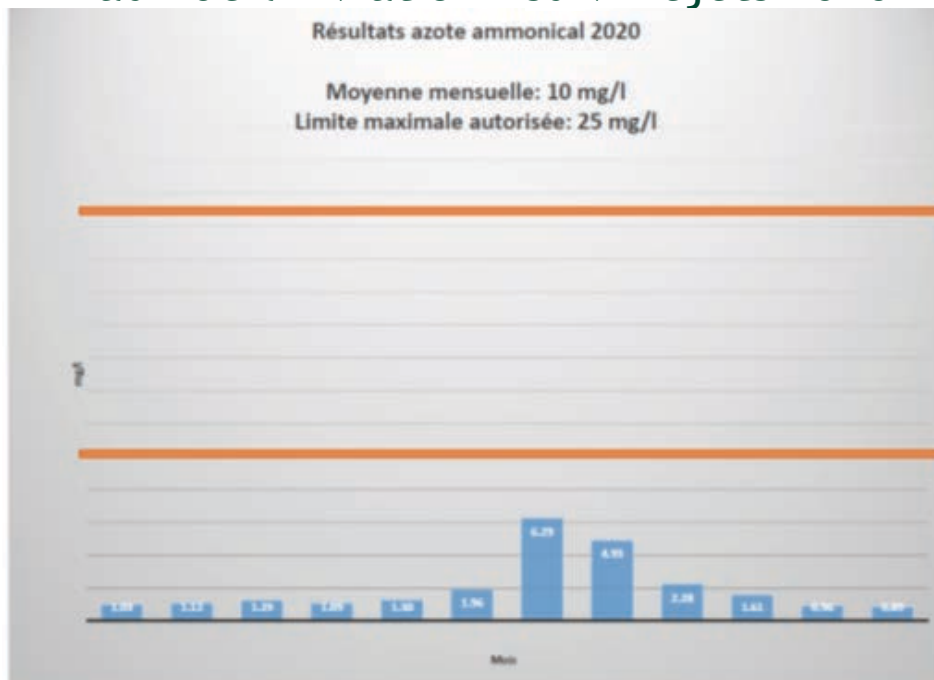


Performance environnementale de WM

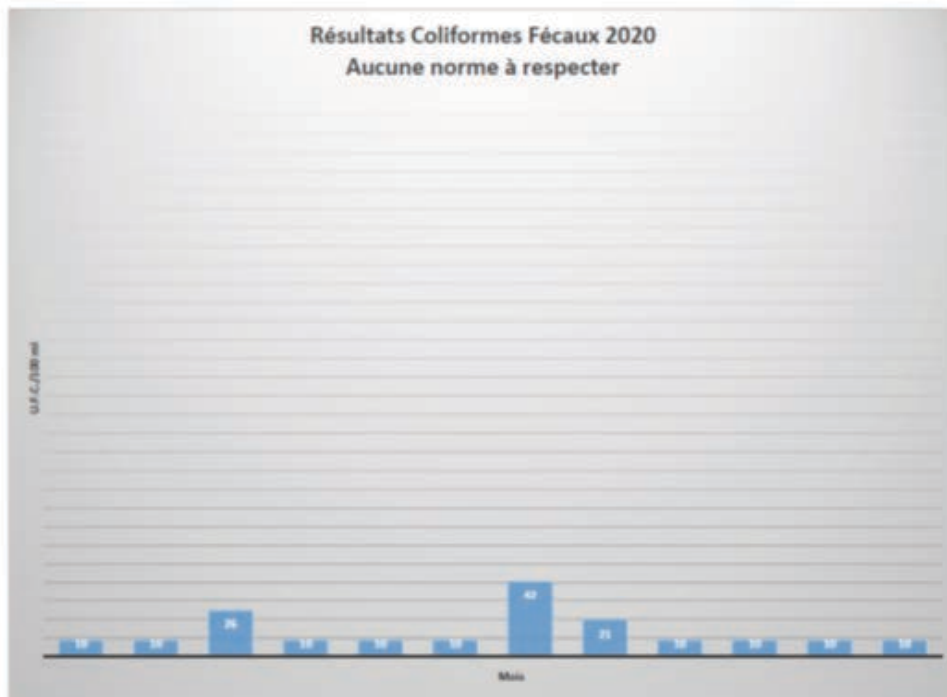
- Eaux de lixiviation
- Biogaz



Eaux de lixiviation - suivi rejets 2020

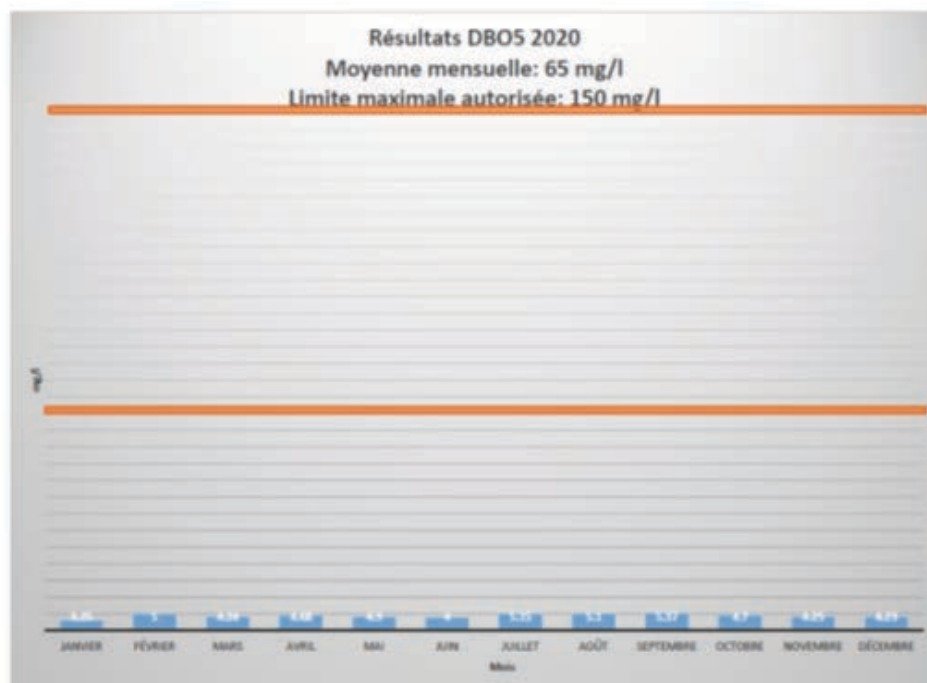


Eaux de lixiviation - suivi rejets 2020



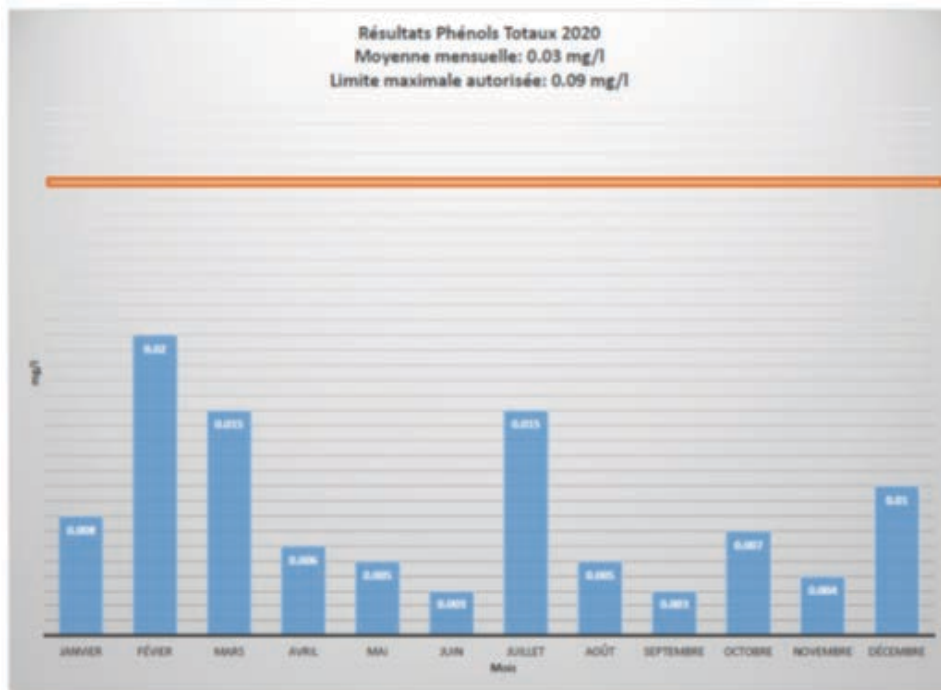
Page 8

Eaux de lixiviation - suivi rejets 2020



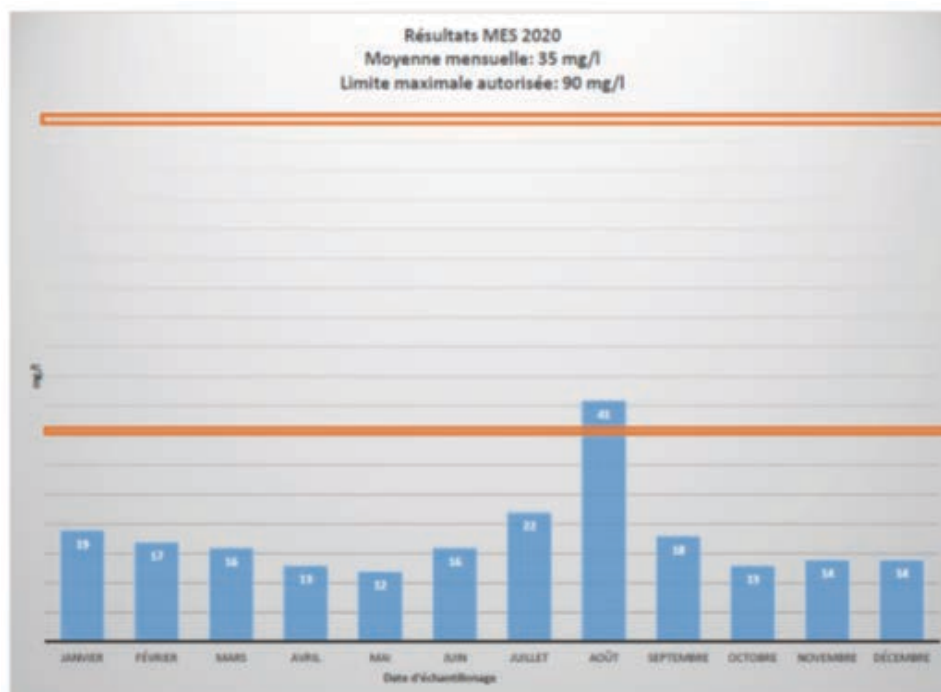
Page 9

Eaux de lixiviation - suivi rejets 2020



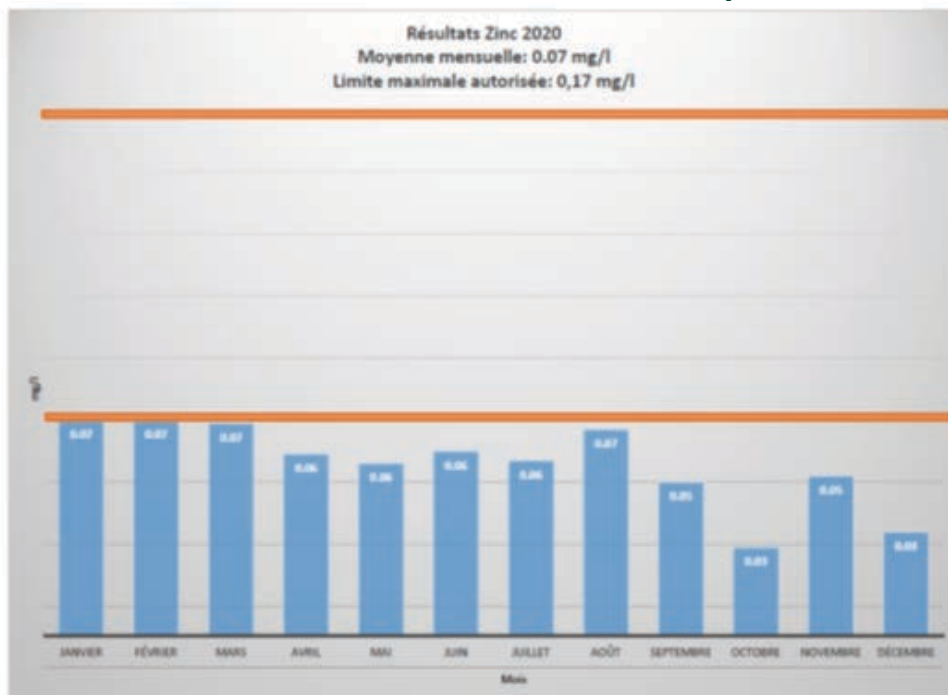
Page 10

Eaux de lixiviation - suivi rejets 2020



Page 11

Eaux de lixiviation - suivi rejets 2020



Page 12

Captage, valorisation et traitement du biogaz

Rappel :

- Les biogaz sont générés par la décomposition des matières organiques enfouies.
- Les biogaz sont captés, valorisés ou brûlés au lieu d'enfouissement de Sainte -Sophie depuis 1997.
 - Le règlement provincial l'exige depuis 2009.
- À Sainte-Sophie, deux types de puits de captage :
 - Tranchées horizontales
 - Puits verticaux

Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de tranchées horizontales



Page 14

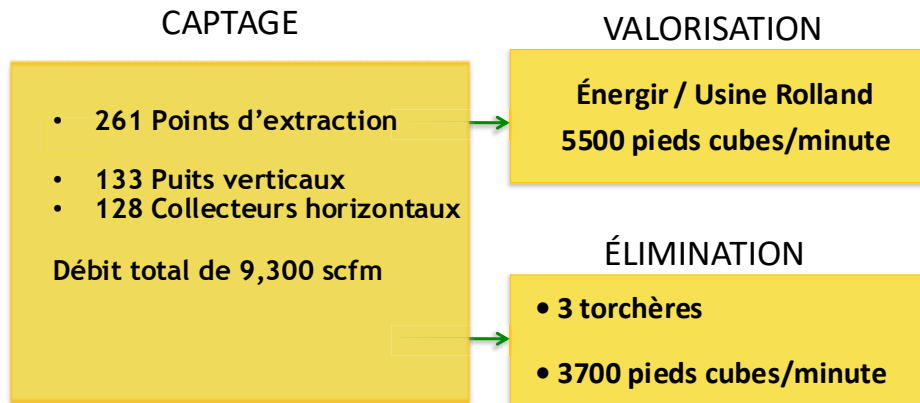
Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Réseau de puits verticaux



Page 15

Captage, valorisation et traitement du biogaz Données 2021



Captage, valorisation et traitement du biogaz

- Valorisation des biogaz
 - Depuis 2005
 - À l'usine de papier Rolland (à Saint-Jérôme)
 - Environ 60 % des biogaz captés sont valorisés



- Destruction du 40 % restant dans des torchères à combustion interne



Captage, valorisation et traitement du biogaz

Faits Saillants 2021 :

- Installation de 11 nouveaux points de collecte
- 15 puits verticaux prévus pour l'automne 2021
- Nouveau collecteur principal de 600mm avec de plus gros sous - collecteur de 200mm
- Débit de plus de 9,000 scfm



Page 18

Suivi environnemental relié au biogaz

- WM mesure la concentration de biogaz (méthane) à la surface du site, tel qu'exigé par le règlement
 - 3 fois par année
 - Quadrillage complet du lieu d'enfouissement
- Échantillonnage réalisé à l'aide d'un instrument portatif mesurant les émissions à 15 cm du sol. L'appareil est muni d'un GPS enregistrant simultanément les concentrations de gaz.
- Le règlement exige que les concentrations mesurées soient inférieures en tout point à 500 parties par million en volume.



Page 19

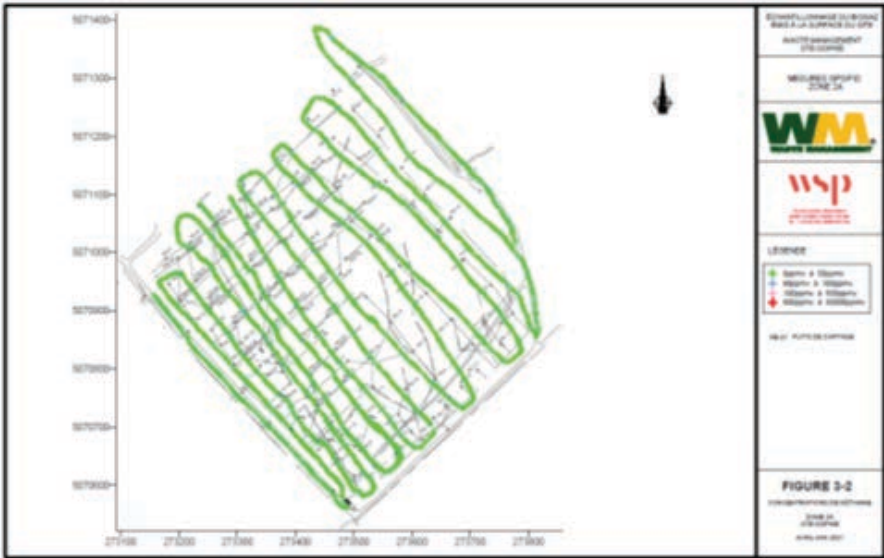
Suivi environnemental relié au biogaz

Résultats des relevés de surface - 2021



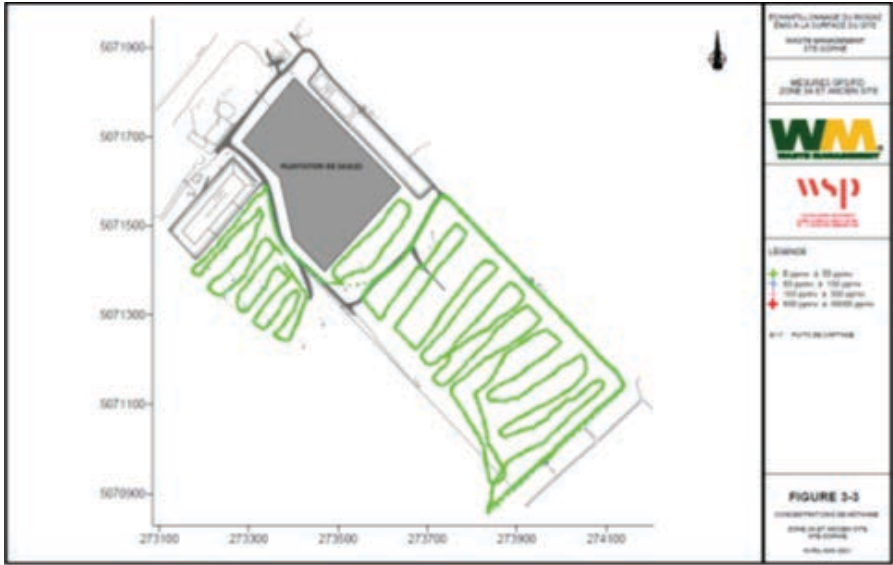
Suivi environnemental relié au biogaz

Résultats des relevés de surface - 2021



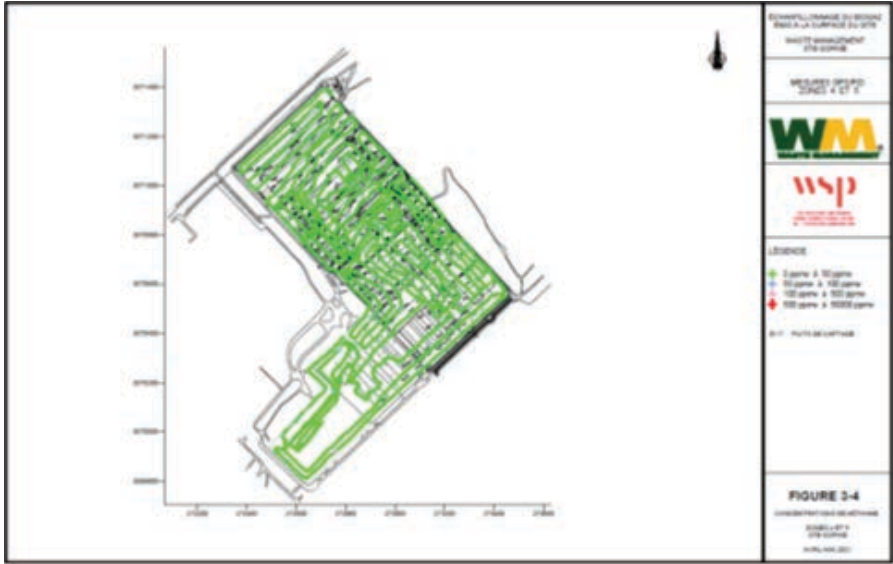
Suivi environnemental relié au biogaz

Résultats des relevés de surface - 2021



Suivi environnemental relié au biogaz

Résultats des relevés de surface - 2021



Suivi de l'utilisation des gabions au site

- Structures utilisées depuis 2019 pour orienter le forage
- Visent à :
 - Protéger les membranes et optimiser le captage des biogaz, en drainant l'eau
 - Le drainage des puits permet d'avoir une plus grande zone d'influence et la collecte du biogaz sur la couche de pierre nette.
 - Minimise l'utilisation de pompes dans les puits de biogaz



Page 24

Conditions du décret relatives aux biogaz

- **Condition 8 - Estimation des émissions des GES**
 - Dépôt, dans un délai de deux ans suivant le décret d'autorisation, d'une mise à jour de l'estimation des émissions de GES, incluant notamment :
 - Émissions évitées par le ou les projets de valorisation des biogaz
 - Émissions de l'ensemble des véhicules pour la collecte et le transport de la totalité des matières résiduelles reçues au L.E.T.
- **Condition 9 - Projet(s) de valorisation de biogaz**
 - Dépôt, dans un délai de deux ans suivant le décret d'autorisation, d'une étude de faisabilité pour un ou des projets permettant de maximiser la valorisation des biogaz captés



Page 25

Projets environnementaux

- Aménagements fauniques et suivi
- Marais filtrants
- Valorisation des bois récoltés dans la zone 6



Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité

<https://www.wm-sainte-sophie.org/valorisation-agroenvironnementale/>



Recouvrement végétal d'une berme stabilisatrice - zone 5B



Page 28



Finalisation du recouvrement végétal d'une berme stabilisatrice - zone 5B

- Création de strates arborées, arbustives et herbacées sur plus de 65 000 m² de bermes stabilisatrices
- Depuis 2016, 15 500 végétaux de 20 espèces mis en terre
- 2021 : regarni dû à la sécheresse de 2020
- Pose de panneaux



Culture écologique d'asclépiades



Page 30



Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité

- Suivi scientifique de parcelles échantillons dans une culture d'asclépiade
- Étendue de la méthode sur 1 ha sur le toit de la zone 1 (2022)



Page 31

Planification et construction de marais filtrants



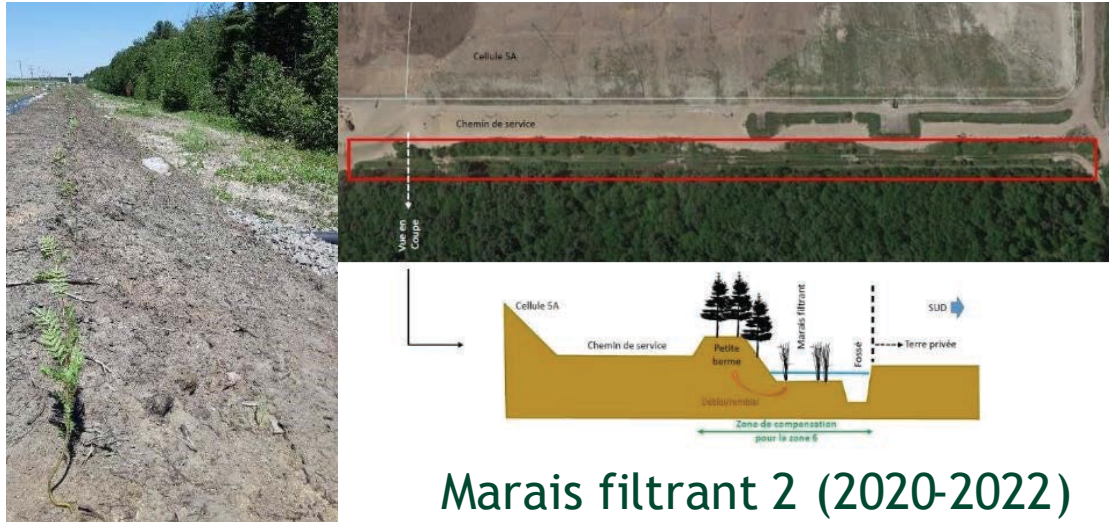
Marais filtrant 1 (2018)



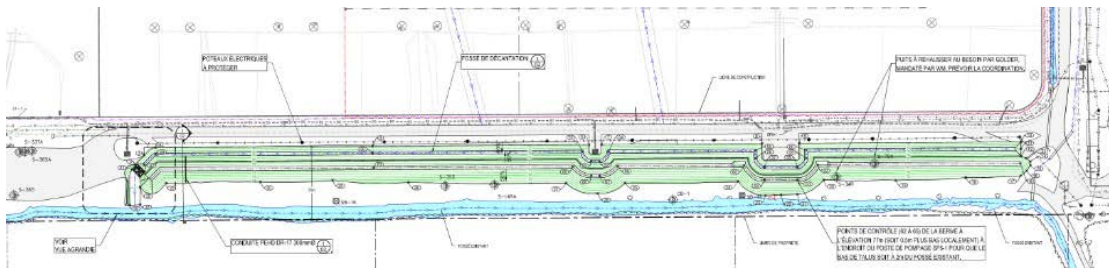
- 140 m²
- Ralentissement des eaux pluviales
- Bonne reprise des végétaux
- Transplantation de quenouilles

(2021)





Marais filtrant 2 (2020-2022)



Valorisation des bois récoltés

Valorisation des bois récoltés pour l'agrandissement du LET (zone 6 - bande le long de la montée Lafrance) : dons aux communautés où WM est présent :

- écoles de Sainte-Sophie
- projet d'atténuation des changements climatiques (parcours du risque climatique) dans Argenteuil (Saint-André)



Projets environnementaux

- **Projet de recherche scientifique sur la plantation des saules**



Valorisation de lixiviat par plantation filtrante de saules au LET de Sainte-Sophie



Projet de recherche PhytoVaLix



Troisième année d'opération du projet PhytoVaLix

Développer des technologies vertes écologiquement durables et économiquement viables pour traiter et valoriser les lixiviats générés par les LET au Québec

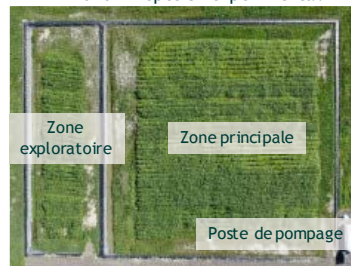
- Traitement, valorisation et réduction des volumes des lixiviats
- Valorisation d'un site industrialisé
- Captation de carbone



2018 - Établissement de l'élément végétalisé



2020 - Dispositif expérimental



2021 - Poursuite du projet de recherche et de l'amélioration technologique

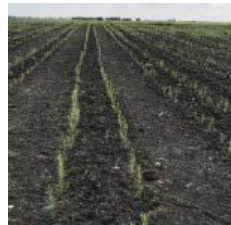


Résultats en date du mois de septembre 2021

- 19 200 arbres plantés
- Volumes irrigués :
 - 2019 : 1 830 m³
 - 2020 : 2 845 m³
 - 2021 : 2 180 m³
- ≈ 48 tonnes de bois (sur une base sèche) produites depuis 2018
- ≈ 88 t CO₂ éq. captées par les saules depuis 2018
- Récoltes prévues à l'automne 2021 ou printemps 2022



Août 2018



Août 2019



Juillet 2021



Suivi des travaux en cours et aperçu des travaux à venir



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 42

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 43

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 44

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 45

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 46

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 47

Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 50

Suivi des travaux sur la zone 5B



Page 51

Suivi des travaux sur la zone 5B



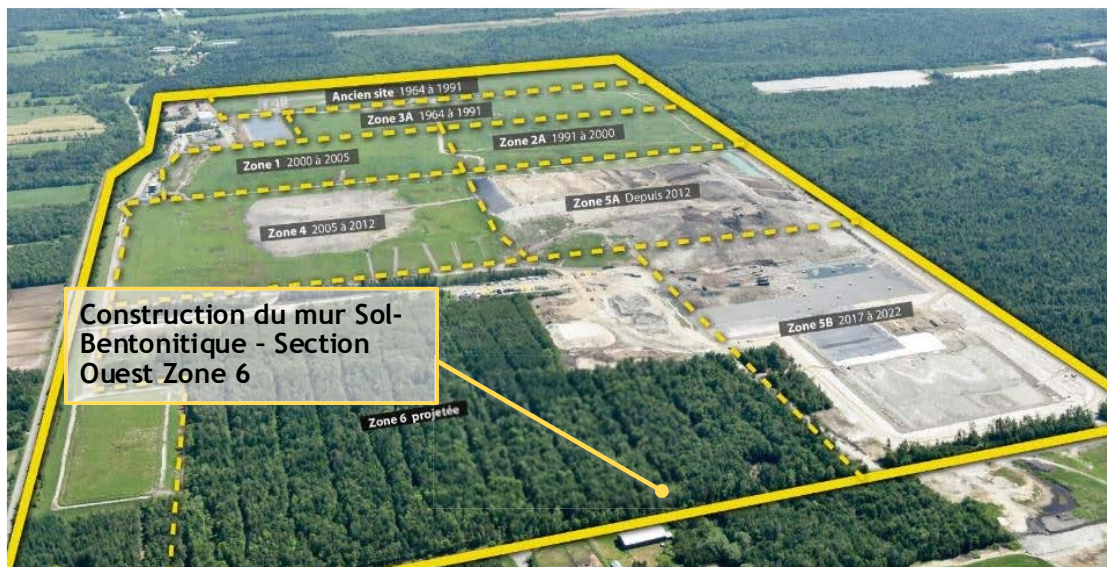
Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 6



Suivi des travaux sur la zone 6



Page 56

Suivi des travaux sur la zone 6



Page 57

Suivi des travaux sur la zone 6



Suivi des travaux sur la propriété



Suivi des travaux sur la propriété



Suivi des travaux sur la propriété



Suivi des travaux sur la propriété



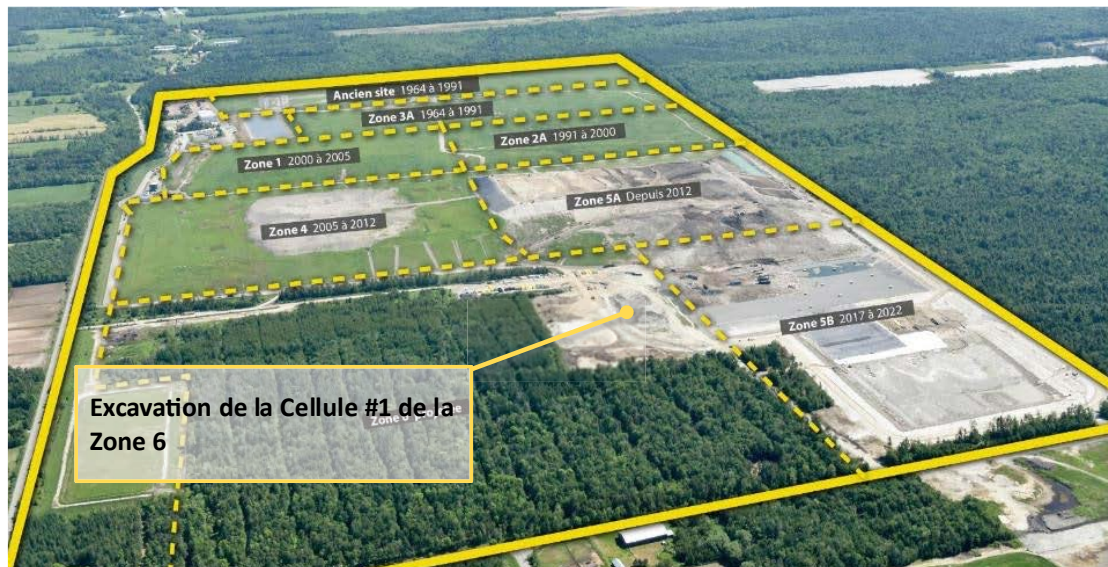
Page 62

Aperçu des travaux à venir



Page 63

Aperçu des travaux à venir



Page 64

Suivi sur la future zone 6

- Décret 1227-2020 émis par le Gouvernement du Québec le 9 décembre 2020 autorisant la zone 6
- Demande d'autorisation ministérielle (anciennement certificat d'autorisation) déposée en juin 2021
- Analyse de la demande en cours par la direction régionale du MELCC
- Début des travaux anticipé en novembre 2021, selon le moment de l'émission de l'autorisation ministérielle
- Mise en service de la première cellule de la zone 6 prévue à l'automne 2022



Page 65

Registre des plaintes

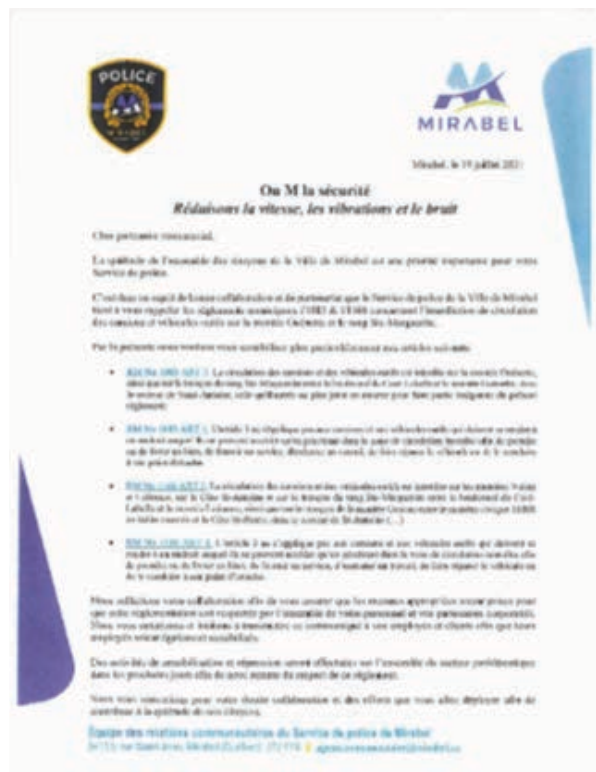
- Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date de la plainte	Température	Plaignant	Nature de la plainte	Mesure (s) corrective (s)
6 Août 2021	N/A	12:00 : Citoyen du rang Ste-Marguerite Via Téléphone	Plusieurs Camions de déchets circulant via le rang Ste-Marguerite vers le site	Le ou les camionneurs n'ont pas pu être interceptés à leurs arrivés au site, un rappel des règles d'accès a été renvoyer au superviseur de route



Registre des plaintes

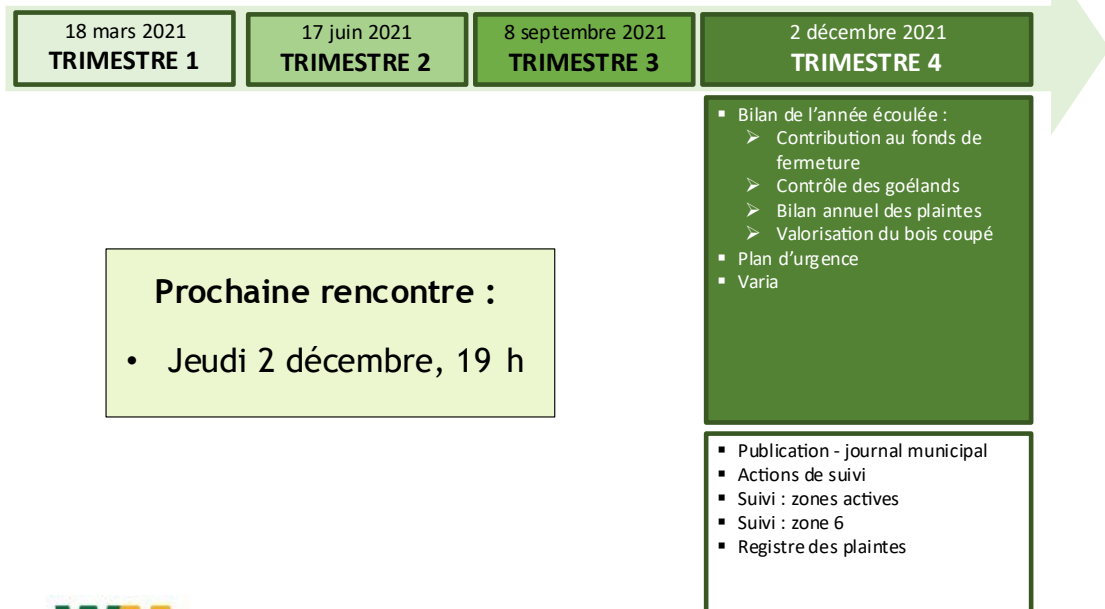
- Collaboration avec le service de police et la Ville de Mirabel



Divers et prochaine réunion



Divers et prochaine réunion



CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Le 17 juin dernier, le Comité de vigilance s'est réuni virtuellement pour une seconde fois en 2021, afin d'échanger sur les suivis et la gestion reliés aux eaux.

D'abord, Waste Management (WM) a présenté les résultats du suivi environnemental des eaux réalisé lors des trois campagnes d'échantillonnage de 2020, en rappelant que ce suivi porte à la fois sur les eaux de surface (qui ruissellent sur le site) et sur les eaux souterraines.

En réponse aux questions des membres, des explications ont aussi été fournies sur le fonctionnement de la tranchée drainante, une infrastructure aménagée par WM en 2004; celle-ci joue le rôle d'une barrière pour empêcher que l'ancien site n'ait d'impact sur les eaux souterraines hors de la propriété. WM travaille actuellement au remplacement de certaines pompes de cette barrière, à des fins de maintenance.

Puis, WM a présenté les exigences liées aux eaux dans le décret d'autorisation de la future zone 6. Ces conditions incluent, par exemple, un suivi du ruisseau Castor, à proximité du site, afin de s'assurer que les opérations n'ont pas d'impact sur le débit des eaux à cet endroit.

Enfin, WM a informé les membres des différentes mesures mises en place sur la propriété pour s'adapter aux volumes d'eaux accrues à prévoir, en lien avec les changements climatiques. Ces mesures permettent, par exemple, de ralentir les débits d'eaux en provenance du site pour réduire l'impact sur les milieux environnants, et de traiter des quantités accrues d'eaux usées (lixiviats).

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au :
<http://vigilancewmste-sophie.org>